

Avec le consentement de la Chambre,—

M. Morphy, pour M. Middlebro, du comité des Comptes publics, présente le sixième rapport du dit comité, lequel se lit comme suit:—

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives et autres documents se rapportant à un paiement de \$4,072.80 fait à W. R. McGee, Ottawa, pour le compte du ministère de la Milice et de Défense, tel qu'inscrit à la page 29-ZZ du rapport de l'auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1915. Au sujet de ce paiement, il a entendu des témoins sous serment, et, pour l'information de la Chambre, il soumet avec les présentes les témoignages entendus et les pièces à l'appui produites au cours de cet examen. Votre comité recommande que ces témoignages et pièces soient imprimés comme appendice du Journal, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.